

Avez-vous vu cet insecte?



Nous pouvons tous être victimes d'une infestation de punaises de lits.
Nous pouvons tous les empêcher de se propager.

- **Apprenez** à identifier les punaises de lits, qu'on peut facilement confondre avec d'autres petits insectes présents dans les logements.
- **Examinez** tous les objets que vous rapportez chez vous (matelas, sommiers ou meubles, etc.).
- **Inspectez** les coutures et les fentes des meubles pour voir si des punaises de lits n'y sont pas cachées.
- **Ne rapportez aucun** objet trouvé dans les déchets de d'autres personnes à l'intérieur de votre maison/ appartement.

Si vous découvrez des punaises de lits dans un logement public du Nouveau-Brunswick, communiquez immédiatement avec le bureau local du ministère du Développement social.

Pour plus de renseignements,
consultez le site www.gnb.ca/développementsocial